

# PROFILS DE VULNERABILITE DES EAUX DE BAIGNADE

## Principes et mise en œuvre pratique

**Jean DUCHEMIN**

Agence de l'eau Seine Normandie DDD-Eau et Santé – Honfleur -02 31 81 62 61 [duchemin.jean@aesn.fr](mailto:duchemin.jean@aesn.fr)

**Roger LEROY**

Agence de l'eau Loire Bretagne Délégation Ouest Atlantique - Nantes -02 40 73 93 69 [roger.leroy@eau-loire-bretagne.fr](mailto:roger.leroy@eau-loire-bretagne.fr)

**Joël DUFILS**

DDASS de la Manche, Chef du Service Santé-Environnement-Saint Lô -02 33 06 56 13 [joel.dufils@sante.gouv.fr](mailto:joel.dufils@sante.gouv.fr)

En 30 ans, depuis la publication de la directive « baignade » de 1975 des efforts importants menés par les collectivités du littoral français, avec l'appui des agences de l'eau et les conseils vigilants des DDASS, ont permis d'améliorer significativement la qualité des eaux de baignade. Afin de pérenniser les résultats, les acteurs publics ont maintenu ou développé un certain nombre de dispositions visant notamment:

- à agir spécifiquement sur les sources de contamination des dernières plages dégradées,
- à déployer des moyens de connaissance et de gestion des systèmes d'assainissement des agglomérations côtières, croisés avec des outils de modélisation, l'ensemble permettant de détecter les flux de pollution microbiologique issus des bassins versants côtiers et suivre leur transfert dans le milieu marin.
- à réagir au plus vite (téléalarmes, télégestion) aux pannes ou pollutions accidentelles, et en réduire les impacts potentiels.

Avec la parution de la nouvelle directive « baignade » de 2006, les collectivités vont devoir établir, avant mars 2011 pour tous les sites de baignade déclarés, des profils comprenant :

- un état des lieux du site de baignade avec la description du contexte physique, des pressions polluantes éventuelles et de la qualité du milieu (données historiques)
- un diagnostic sur les facteurs de risque de pollution en terme de sources de contamination (inventaire et quantification), de fréquences d'apparition, de corrélations entre facteurs climatiques, pressions anthropiques, qualité des rejets littoraux et points d'usages.
- un plan d'action comprenant une gestion prévisionnelle du risque de dégradation de la qualité des eaux de baignade, et des procédures d'interventions en cas de pollution.

Cette démarche doit être accompagnée d'un programme de communication permettant d'associer largement le public et les usagers.

Dans le cadre du colloque, une présentation de la mise en œuvre pratique des « profils des eaux de baignade » est faite selon deux types d'approches :

- une approche « pragmatique » où la réalisation des profils s'appuie sur des cahiers des charges-types choisis à partir d'une grille d'analyse du site. Le choix du cahier des charges est fonction de niveaux croissants de complexité par rapport aux risques de pollution bactériologique, aux informations disponibles, au contexte hydro morphologique local. Cette démarche est développée sur le littoral du bassin de Loire Bretagne
- une approche « intégrée » développée à partir de l'exploitation de nombreuses données environnementales et d'outils de modélisation disponibles à la fois sur les parties terrestres et marines du site de baignade. Cette démarche permet de travailler sur des zones cohérentes regroupant plusieurs plages, de hiérarchiser dans les « zones d'influence » latérales et les bassins versants amont les secteurs les plus producteurs de risques microbiologiques. Une extension à d'autres activités et fonctionnalités sensibles du site : pêche à pied des bivalves filtreurs, conchyliculture..., est possible à l'occasion de ces études. C'est la démarche engagée sur le littoral du bassin de Seine Normandie.